

## Avis de constitution

### SOCIETE « AUTOMALINE INTER CI »

Siège Abidjan, Marcory Boulevard Valéry Giscard d'  
Estaing, Immeuble Plein Ciel, 6ème étage, lot 237 Ilot  
8245 Section ES Parcelle 237, Lot 237, Ilot 8245

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTOMALINE INTER CI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
Import-Export, achat, vente, négoce, le courtage  
de tous type de véhicules motorisés neufs ou d'occasion ;  
Location de véhicules sans chauffeur ;  
Achat, vente de toutes pièces détachées et  
accessoires automobiles par tous moyens  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.  
- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée  
- et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de (100,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory Boulevard Valéry Giscard d'  
Estaing, Immeuble Plein Ciel, 6ème étage, lot 237 Ilot  
8245 Section ES Parcelle 237, Lot 237, Ilot 8245

Dirigeant(s) M YAYON MARTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03594 du 02/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20439/GTCA/RC/2025 du 02/04/2025

